

L'Echo des Iles

Bulletin Municipal | Commune d'Arenthon

Juin 2024



COORDONNÉES DE LA MAIRIE

Adresse 22, route de Reignier

Téléphone 04 50 25 51 87

E-mail Général mairie@arenthon.fr

Service urbanisme urbanisme@arenthon.fr

Site www.arenthon.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi 9h - 11h30

Mardi 14h - 18h

Mercredi 8h30 - 11h30 | 14h - 17h

Jeudi 14h - 19h

HORAIRES DU SERVICE URBANISME

Lundi 9h - 11h30

Mardi 14h - 18h

Jeudi 14h - 18h

Le maire et les adjoints sont disponibles sur rendez-vous.

SERVICE ENFANCE JEUNESSE ET SPORTS

04 50 25 51 83

jeunesse-sport@arenthon.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS ROCHOIS (CCPR)

1, place Andrevetan
74800 La Roche Sur Foron
04 50 03 39 92

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi à Jeudi 8h - 12h | 13h30 - 17h30

Vendredi 8h - 12h | 13h30 - 17h

ASTREINTES EAU ET ASSAINISSEMENT

SERVICE EAU-ASSAINISSEMENT DE LA CCPR

Durant les heures de bureau

04 50 03 39 92

En dehors des horaires d'ouverture

04 26 83 43 70

SYNDICAT DES ROCAILLES-BELLECOMBE

04 50 95 71 63

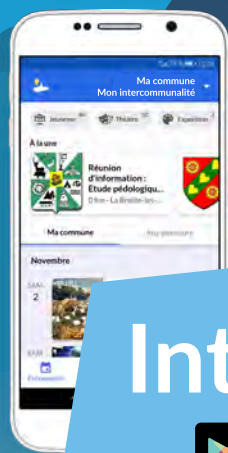
Astreinte Assainissement Rocailles-Bellecombe

06 77 04 19 50



Arenthon

est sur



IntraMuros



Téléchargement gratuit

Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours.



NUMÉROS D'URGENCE

Samu 15

Police 17

Pompiers 18

Urgence Européenne 112

RETROUVEZ L'ACTUALITÉ
DE LA COMMUNE SUR
FACEBOOK ET
WWW.ARENTON.FR



*Carnet à idée - Disponible en
mairie*

Communication

Directeur de la Publication
Chantal Coudurier

Distribution
Conseil municipal

Crédits Photos
Mairie d'Arenthon

Mise en Page
La commission Communication du Conseil
Municipal avec le mécénat de 89/92 Agence de
communication

Impression
Imprimerie UBERTI-JOURDAN

Tirage
950 exemplaires

Le mot de Madame le Maire

Bonjour à toutes et tous,

Le temps passe très vite, nous voici déjà à l'approche de l'été, grâce à un important travail de la commission communication, vous avez le plaisir de retrouver votre bulletin municipal bi-annuel.

Depuis le mois de décembre, malheureusement, nous n'avons pas eu que de bonnes nouvelles.

Le projet de maison médicale porté par les médecins généralistes pratiquant sur notre commune, a été abandonné. En effet, le coût des fouilles archéologiques qui leur sont imposées, est bien trop important. Le projet de salon de coiffure est lui aussi, et pour les mêmes raisons, remis en cause.

Le programme immobilier de SANTEALP est quant à lui toujours à l'étude et fait l'objet d'échanges entre le promoteur et la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), afin de tenter de le réaliser.

Si nous comprenons que notre histoire et notre patrimoine sont d'une grande importance et que les vestiges que peuvent contenir nos sous-sols doivent être protégés, il est dommage et on peut dire « incompréhensible » que des réalisations que l'on peut nommer « d'utilité publique » soient abandonnées du fait d'un coût de fouilles mis à la charge des porteurs de projets.

Pour la rénovation et l'extension de l'école Benoit Chamoux, l'avant-projet a été présenté au comité de pilotage constitué des enseignants, des

représentants des parents d'élèves et du personnel périscolaire afin qu'ils donnent leur avis. Nous avons bon espoir que le permis de construire soit déposé dans les tous prochains mois.

Là encore, l'emplacement étant concerné par le périmètre de prescriptions archéologiques, nous allons devoir faire réaliser un diagnostic préalable, une demande a d'ores et déjà été présentée à la DRAC en ce sens.

Concernant notre future salle multi activités (ancienne salle paroissiale), un avant-projet a également été présenté par l'équipe de maîtrise d'œuvre. Suite aux différents diagnostics réalisés il s'avère que cette rénovation doit comporter des travaux lourds sur le gros œuvre. Le coût est donc plus important que prévu, mais grâce à la générosité de Janet Frémeaux à travers la fondation de France, nous poursuivrons normalement cette réalisation jusqu'à son terme.

Enfin et pour conclure sur une note optimiste, je voudrais féliciter nos jeunes du Conseil municipal des enfants qui avaient émis le souhait de voir se réaliser un terrain de pétanque. C'est aujourd'hui chose faite et ce terrain peut d'ores et déjà accueillir les familles qui souhaitent se distraire dans un cadre agréable. Bravo et merci à eux !

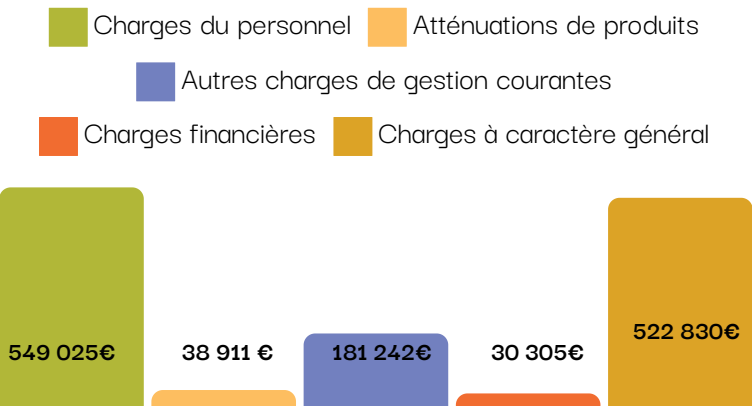
Je vous souhaite à tous une bonne lecture et surtout un bel été

Chantal Coudurier, Maire

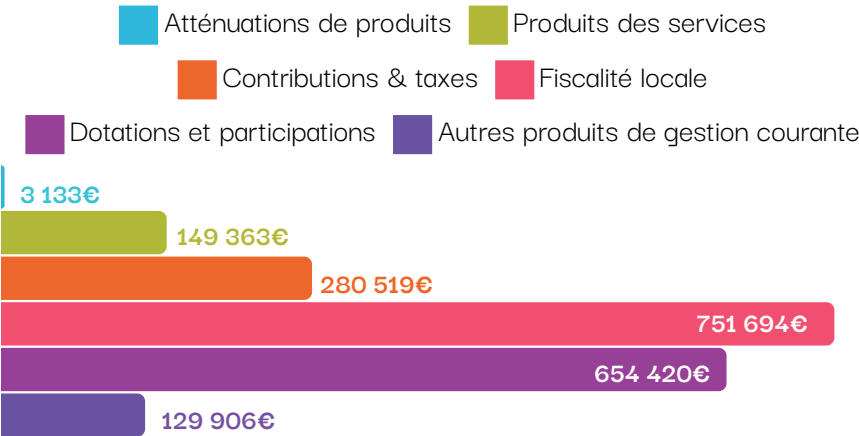


Budget réalisé 2023

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



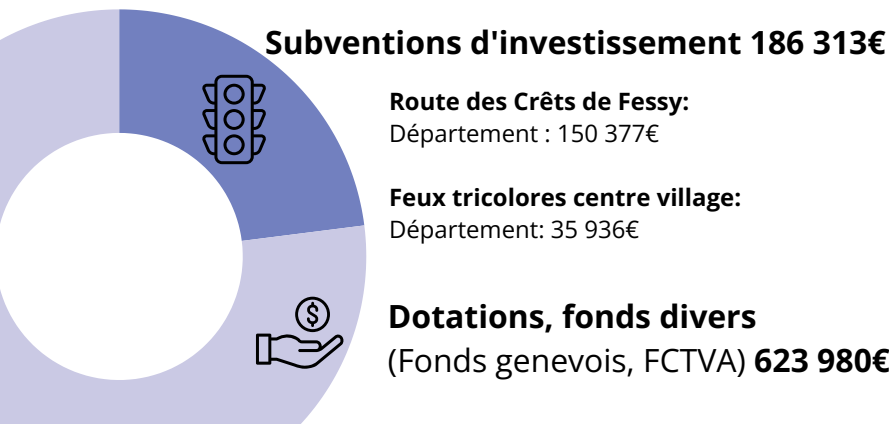
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES INVESTISSEMENT

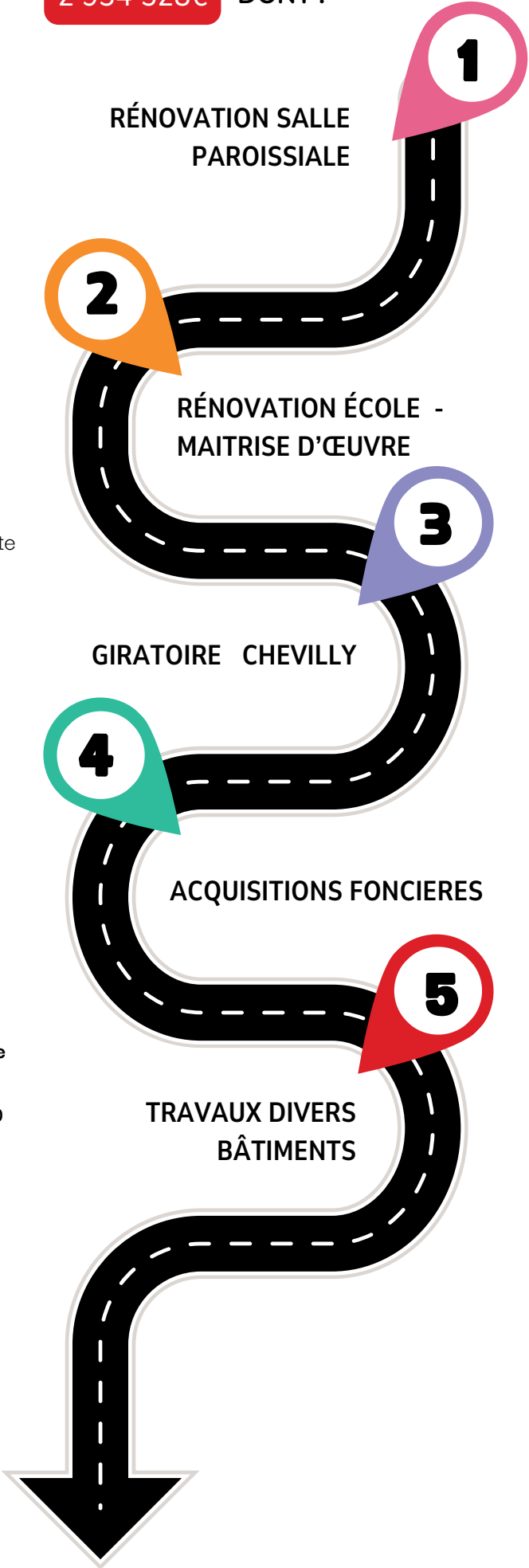


RECETTES INVESTISSEMENT



Projets 2024

2 934 528€ DONT :





TRAVAUX

VIE COMMUNALE

INSTALLATION DE LA CLIMATISATION À LA MAISON COMMUNALE A. VELLUZ

Pour le confort des occupants et des patients, la maison médicale et la crèche sont enfin équipées d'installations de chauffage et de climatisation adaptées à la structure du bâtiment et aux besoins spécifiques des professionnels.

L'installation de chauffage initiale présentait des insuffisances et des dysfonctionnements conduisant à un inconfort l'hiver par manque de chauffage ; de plus l'isolation performante du bâtiment, la présence de grandes baies vitrées, et la difficulté de gérer une ventilation nocturne de rafraîchissement apportaient une surchauffe en journée l'été. Il a donc été nécessaire de corriger ces problèmes en installant des systèmes adaptés aux contraintes du bâtiment et aux besoins de chaque professionnel.

Le coût des installations de près de 100000€ a été pris en charge en totalité par la Commune.

Ce ne sont pas moins de 6 groupes indépendants qui alimentent chacun des locaux de la maison médicale et de la crèche. Le choix de rendre chaque local indépendant a été fait pour permettre à chacun de prendre en charge ses propres coûts de fonctionnement.

Capable d'assurer la climatisation pendant les périodes de chaleur, les installations permettent également le chauffage ; la chaudière gaz est maintenue en place pour l'appoint éventuel en cas de très grands froids.

L'installation de ces équipements réalisée par la société ALPI ENERGIE n'a pas été simple ; l'installateur a dû s'adapter aux contraintes de chacun afin d'assurer au mieux les horaires d'ouverture des cabinets. Même si la durée du chantier a été de plusieurs mois, les installations sont maintenant opérationnelles et bienvenues à l'approche des chaleurs cet été ; chacun appréciera.



INSTALLATION D'UN PANNEAU D'AFFICHAGE

Demander en mairie l'affichage de vos communications, ce panneau est là pour vous.

INSTALLATION D'UN BANC AU CIMETIÈRE

Merci à la personne qui l'avait proposé dans le registre à idées





DES NOUVELLES DES JARDINS COLLECTIFS

VIE COMMUNALE Avec l'arrivée de nouveaux jardiniers(ières), tout l'espace des jardins collectifs est maintenant occupé. Ils forment une équipe solidaire, dynamique et motivée pour cultiver et consommer leurs propres légumes.

Les inscriptions se font actuellement sur liste d'attente, les attributions de parcelles sont revues chaque année en Décembre, pour tout renseignement s'adresser à l'accueil de la mairie.

Ci-contre: Nettoyage d'automne des jardins collectifs, presque tous les jardiniers avaient répondu présents. L'ambiance était très sympathique avec un bon travail collectif et très efficace (novembre 2023).



4^{ÈME} RANDONNÉE DU TERROIR

En ce très frais mois d'avril, le soleil est venu réchauffer la 4^{ème} randonnée du terroir. Cette fois-ci, la randonnée se déroulait à la Papeterie. Occasion de rappeler la localisation d'une partie de la commune en rive droite de l'Arve.

Un remarquable duo composé de Sophie Crittin, notre fidèle conteuse du Pays Rochois, et de Marion Rivollet, passionnée d'hydrogéologie auprès du Syndicat mixte de l'Arve et de ses affluents (SM3A) nous a abreuvés d'histoires et de connaissances de l'Arve.



De l'origine du nom de la Papeterie, en passant par l'historique de la drague Rosset-Biousse, jusqu'aux particularités de l'Arve, des lacs, de la faune, ou encore quelques histoires propres aux crues de l'Arve, etc. Ce fut passionnant, vous ne voudriez pas en faire un livre ?

Les exposés sur le Silvalor par A. Lassus et sur le fonctionnement d'une ruche par R. Décarroux, sont venus compléter cette matinée que nous pouvons qualifier de très culturelle et gourmande.

Des brioches encore tièdes, pour la pause café, des crèmes desserts délicieuses pour clore l'apéritif ... Que de bons souvenirs.

Un très grand Merci à toutes et tous.



ÉCOPONT DE LA PAPETERIE : INTERDICTION DE TOUT PAS- SAGE DU COUCHER DU SOLEIL AU LEVER DU JOUR

L'écopont de la papeterie, franchissant l'autoroute et aménagé par l'ATMB pour le passage de la faune dans le cadre du « contrat vert et bleu » Arve porte des alpes, a été inauguré en novembre 2019.

Si ce passage, anciennement routier, a été réhabilité en passage mixte (piétons et faune) il a bien été pensé et conçu pour le franchissement de la faune en tout premier lieu.

Ce passage est situé sur le corridor Glières Mole. Les différentes études menées depuis sa réhabilitation font ressortir une fréquentation du chevreuil et du renard, mais également des blaireaux et

des castors. Néanmoins ces études révèlent que « le pont de la papeterie joue un rôle fondamental dans le fonctionnement du corridor mais son efficacité n'est pas complète. »

En effet la fréquentation du site par les humains et les chiens est identifiée comme un frein notamment pour le passage des grands animaux comme le cerf.

Afin de tenter de remédier à cette situation, il est demandé aux usagers de ce pont :

- De tenir les chiens en laisse
- De rester sur le petit passage en gravier et de ne pas utiliser le passage en herbe
- De descendre de vélo
- Il est rappelé que tout passage en véhicule motorisé est strictement interdit
- Enfin un arrêté municipal en date du 27 décembre 2022 interdit tout passage même à pied du coucher du soleil au lever du jour.

Nous vous remercions de vous conformer à ces différentes règles





DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE EN HAUTE-SAVOIE : UN SYMBOLE DE PROGRÈS ET D'ENGAGEMENT

Le jeudi 7 décembre, une cérémonie spéciale organisée par Altitude Infra a eu lieu à Arenthon pour marquer le 74 000^{ème} abonné à la fibre optique et un jalon dans le déploiement de la fibre optique en Haute-Savoie.

En présence des élus locaux et départementaux, Mme la maire Chantal Coudurier a inauguré le sous-répartiteur optique, décoré d'une œuvre de l'artiste Graff Matt qui offre une vision de la puissance et de la précision de la fibre en Haute-Savoie.

Joël Baud Grasset, président du Syane, a souligné l'importance de cette infrastructure comme un symbole de proximité et de lien



avec les habitants puisqu'il assure la jonction entre le réseau de collecte et le réseau de desserte. Martial Saddier, président du Conseil départemental, a réitéré l'engagement envers l'accessibilité universelle à la fibre pour tous les Haut-Savoyards.

David Elfassy, vice-président d'Altitude Infra, a annoncé que 80 % des installations prévues seront terminées d'ici la fin de l'année.



UN HIVER SI ARROSÉ QUE LES CYGNES SONT VENUS BROUTER EN PLEIN CHAMP





CHIENS EN DIVAGATION, CE QUE DIT LA LOI :

Arrêté du 16 mars 1955 relatif à l'interdiction de la divagation des chiens, modifié par arrêté 1989-07-31 art 1 du 8 août 1989 :

« Pour prévenir la destruction des oiseaux et de toutes espèces de gibier et pour favoriser leur repeuplement, **il est interdit de laisser divaguer les chiens dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois ainsi que dans les marais et sur les bords des cours d'eau étangs et lacs.**

Un chien est considéré comme divaguant s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître et se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel. Cela ne s'applique pas lors d'une chasse ou dans le cas d'un chien de garde de troupeau. Un chien est considéré divaguant s'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres.



La campagne de recensement a déterminé que la commune d'Arenthon présente 2 185 habitants en ce début d'année 2024. Le chiffre officiel retenu par l'INSEE ne sera connu que début janvier 2025.

Dans les bois et forêts, il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières pendant la période du 15 avril au 30 juin. »

Tout contrevenant sera passible d'une amende pouvant atteindre 750 euros.

VÉLO-ROUTE

Suite à divers incidents, conformément à l'arrêté municipal en date du 14 décembre 2023, il est **désormais obligatoire de tenir son chien en laisse sur la vélo route V61** sur tout le territoire de la commune d'Arenthon, tout comme sur le territoire de la commune de Scientrier.



**MAIS OÙ SE TROUVE CE VISAGE
SUR NOTRE COMMUNE ?**



OPÉRATION VILLAGE PROPRE

L'habituel nettoyage des routes et des chemins s'est déroulé le vendredi 22 avril pour l'école élémentaire et le samedi 23 avril.

Nous avons pu faire la très agréable constatation d'une réduction des déchets retrouvés le long des voiries de la commune. C'est peut être le signe d'une évolution de la prise de conscience générale de la nécessité de préserver l'environnement; prise de conscience probablement facilitée par celle des enfants.

Merci à tous les enfants, toutes les personnes et associations venus contribuer à cette opération.



LES ATELIERS INFORMATIQUES



Pendant la période scolaire 2023–2024, les ateliers informatiques ont été animés par Didier Michel bénévole, mettant à disposition ses compétences auprès des personnes désireuses de maîtriser les outils informatiques.

Ces ateliers sont appréciés, ils apportent un précieux soutien aux habitants(tes) d'Arenthon en difficulté face à l'utilisation des technologies numériques.

A partir de la rentrée Septembre 2024, Didier propose de continuer bénévolement cette activité les Lundis de 10h à 11h30 à la bibliothèque d'Arenthon (sauf pendant les vacances scolaires).

Pour s'inscrire, contacter Dorine notre bibliothécaire
Tél : 04 50 07 62 57

Adresse mail: bibliotheque@arenthon.fr

CONSULTATION PUBLIQUE : ZONE D'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (ZAER) DU 10 AU 26 JUIN 2024

Les pays de l'Union Européenne ont pris des engagements afin de lutter contre le réchauffement climatique. Parmi ces engagements figurent le développement des énergies renouvelables.

Au niveau national, la loi n°2023-175 du 10 mars 2023 sur l'accélération des énergies renouvelables impose aux communes de définir des zones d'implantation des énergies renouvelables (ZAER). Dans ces « zones d'accélération » les projets pourront bénéficier de mécanismes financiers incitatifs. Chaque projet doit dans tous les cas respecter les dispositions réglementaires applicables.

Ces zones ne sont pas exclusives, des projets peuvent donc être autorisés en dehors de ces zones.

La commune d'Arenthon a ainsi pré-identifié les zones considérées comme favorables à la méthanisation et aux installations photovoltaïques en toiture.

Les habitants sont consultés sur le sujet. Toute personne est amenée à émettre un avis soit sur les zones qui ont été entourées, soit sur celles qui mériteraient de l'être.

Un dossier de consultation est disponible en mairie entre le 10 et 26 juin 2024 aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

Suite à cette concertation, le Conseil municipal délibérera sur la validation de ces zones.



MERCI

CCAS

Deux jours de travail **ensemble** ont permis d'organiser un magnifique téléthon Arenthon-Scientrier. Grâce à vous, nous avons réussi une nouvelle fois notre pari. Le vendredi soir, 142 repas ont été servis avec l'ambiance festive « Art N'Tone » et leurs rythmes endiablés.

Le samedi, la belote a réuni 92 doublettes dans la bonne humeur et convivialité, comme chaque année. La soirée s'est clôturée avec la soupe à l'oignon offerte à tous.

La somme de 11500€ a été remise à L'AFM.
Encore un grand merci aux bénévoles et participants

| TÉLÉTHON 2024 ARENTHON-SCIENTRIER: 6 ET 7 DÉCEMBRE



En raison des nombreuses festivités prévues à l'occasion de la réouverture de Notre Dame de Paris les 7 et 8 décembre prochains, les dates du Téléthon national 2024 ont été déplacées aux 29 et 30 novembre 2024.

Cependant nous avons décidé de maintenir la date de notre Téléthon Arenthon-Scientrier aux 6 et 7 décembre comme prévu.

Le comité d'organisation



GOÛTER DE NOËL DES AÎNÉS

En attendant Noël, nos anciens se sont retrouvés pour un après-midi festif.

Jeudi 14 décembre 2023, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) avait invité nos aînés au traditionnel goûter de Noël.

55 personnes se sont retrouvées à la salle des associations, accueillies par Mme C. Coudurier, maire.

Après avoir dégusté d'excellentes tartes aux pommes, de délicieuses bûches et apprécié "le café et le vin chaud préparés par René", les enfants des écoles sont venus chanter leurs beaux chants de Noël :

**« MON BEAU SAPIN, L'HIVER EST TOUT BLANC,
KNOCK KNOCK TRICK OR TREAT »**



Mme le Maire et M. J. Verdel ont vivement remercié cette jeunesse et leurs enseignantes pour leurs chansons préparées avec sérieux, présentées avec fierté, mimées de gestes amusants et tendres. M. J. Verdel a précisé «être rassuré de voir une si formidable relève ». Puis les enfants sont partis, heureux, chacun avec un sachet de friandises.

En fin d'après-midi, chaque aîné de 75 ans et plus, a reçu un sac garni de produits du terroir ainsi qu'une plante hellébore. Cette année, 89 personnes ont été bénéficiaires de ce colis.

Merci aux enfants du Service Jeunesse qui ont réalisé de splendides et imposants bricolages, tels de grands architectes ! Accompagné de Karine leur responsable, un groupe représentatif d'habiles mains est venu dès le matin nous aider pour décorer les tables de la salle et déposer dans chaque assiette un sablé coloré confectionné par leurs soins.

Merci aux bénévoles du CCAS et aux élus qui ont œuvré et permis que cette journée de retrouvailles se passe très agréablement dans l'échange et la bonne humeur.



MAGNIFIQUE APRÈS-MIDI INTERGÉNÉRATIONNEL



**MERCI à TOUS,
à L'ANNÉE PROCHAINE!**



CCAS

REPAS DES AÎNÉS

Le repas des aînés s'est tenu dans la bonne humeur **Dimanche 14 avril** à la salle des Associations. La journée fut ensoleillée et chaude avec un beau ciel bleu et de magnifiques tables nappées azur, ornées de kalanchoés. Neuf enfants du CME (Conseil Municipal Enfants) étaient présents et prêtaient activement leurs jeunes mains pour le service du pain et des

nombreuses assiettes. Les chefs « Leztroy »

nous ont régallés avec un délicieux menu fort apprécié de tous. Au dessert, ils ont comblé nos yeux et nos papilles avec l'omelette norvégienne meringuée flambée au génépi !

Puis, nous avons eu une belle surprise, secrètement cachée à l'étage durant le repas : « **JOHNNY DES ARAVIS** » est arrivé, bien costumé et maquillé pour animer l'après-midi avec le répertoire du taulier. Ce sosie très sympathique a mis de l'ambiance et un grand nombre de fans de « l'idole des jeunes », et des « moins jeunes ici aujourd'hui », chantaient.

Merci à Tous, pour cette joyeuse journée intergénérationnelle.



MARPA LES AMARENTHERS: 1^{ER} ANNIVERSAIRE

Un an déjà ! Vendredi 12 avril 2024, c'était jour de fête à la Marpa les Amarenthes pour marquer le premier anniversaire de l'ouverture de la Résidence. Le président de l'Association de gestion M. Cédric Sarreboubee et le responsable M. Arnaud Boss avaient convié les résidents, leurs familles, le personnel à fêter l'événement autour d'un somptueux goûter maison composé de délicieuses verrines sucrées et de succulentes charlottes aux fruits confectionnées par Antoine, chef cuisinier et l'équipe d'agents polyvalents. L'ambiance était au rendez-vous avec une très jolie décoration des murs de la salle à manger ornés de nombreux ballons colorés et de magnifiques fleurs préalablement créées à l'atelier bricolage.

M. Emile Frachon, né en 1933, a été le premier résident accueilli à la Marpa et a donc soufflé avec joie et émotion la symbolique bougie. Natif de Lyon, place Bellecour, M. Frachon a été un entrepreneur courageux d'après-guerre, ayant débuté dans la mécanique (machines-outils, huile...) puis comme « patron » dit-il, avec un seul ouvrier au début et jusqu'à 28 salariés en plein essor. Avec sa femme, ils se sont ensuite installés en Haute-Savoie dans une villa à St Jorioz. Puis M. Frachon a dû se séparer de sa maison pour se rapprocher de sa femme hospitalisée à la Roche, mais aussi de ses deux filles, l'une habitant à la Roche et l'autre à Ayze. Il est très bien entouré à Amancy avec ses enfants (4 filles et 1 garçon) et 16 autres résidents. Passionné jeune par l'eau, la mer, il possédait et profitait bien de son voilier de 9,15 mètres en méditerranée. Aujourd'hui, il se consacre activement à la rédaction d'un livre sur ses mémoires.

Ce fut un convivial après-midi de partages et d'échanges tous ensemble en présence de M. Patrick Rosnoblet, vice-président et de M. Arnaud Boss, nouveau responsable en place depuis le 22 janvier 2024.

Quelques places d'accueil permanent sont encore disponibles, ainsi qu'une possibilité de séjour temporaire. Si vous souhaitez obtenir des renseignements et/ou faire une visite, contactez le responsable de la Marpa :

M. Arnaud Boss ; Tel. 07 48 90 74 19;
contact@marpa-amarenthes.fr



UNE NAISSANCE EN 2023 = Un livre offert !

La bibliothèque fait désormais partie du programme « **premières pages** » : un livre est offert à tous les enfants nés ou adoptés en Savoie et Haute-Savoie en 2023. N'hésitez pas à venir chercher l'exemplaire de votre enfant né en 2023, il vous attend !

Cette opération est initiée par le ministère de la Culture et dans laquelle les Départements de la Savoie et de la Haute-Savoie sont engagés avec, à leurs côtés, la Caisse d'allocations familiales et la Mutualité sociale agricole Alpes du Nord.

Cette année, ce sont 512 bibliothèques et structures petite enfance qui sont engagées dans le dispositif pour promouvoir la lecture dès le plus jeune âge.

C'est cadeau : on vous offre des ressources numériques (livres, formation, musique, cinéma...)

E-MEDIAS

La bibliothèque (en lien avec Savoie-biblio, bibliothèque départementale) vous donne accès à E-MEDIAS.

C'est une offre très large de ressources numériques gratuites : des livres en ligne bien sûr, à lire ou à écouter, pour tous les âges, pour tous les goûts, sur liseuse, sur smartphone, sur tablette, mais aussi du cinéma, des documentaires de création, de la musique, des jeux vidéo, ainsi qu'une offre complète pour la jeunesse et la petite enfance, des cours d'autoformation ainsi que les nombreux titres de presse d'Europresse à feuilleter.

C'est aussi une offre adaptée aux personnes dyslexiques, malvoyantes ou malentendantes avec BibliOdyssee et Vocale Presse.

Chaque usager de la bibliothèque y a accès : n'hésitez pas à demander vos codes d'accès.

ÇA S'EST PASSE A LA BIBLIOTHÈQUE

Lectures offertes

Vendredi 8 mars dernier, la bibliothèque d'Arenthon a accueilli avec plaisir M. Didier VACELET qui a animé et offert au public trois lectures de Sylvain Tesson.

C'est toujours un beau moment partagé avec lui et toute l'équipe de la bibliothèque le remercie pour cette très belle soirée. Merci aux nombreux participants.

Credit photo: Jean-Marie Buffeteau

Connaissez-vous des expressions de la langue française ?

Depuis de nombreuses années, la bibliothécaire et les bénévoles accueillent les classes une fois par mois, pour des moments de lectures offertes, de prêts de livres et d'animations.

Au mois de mars, tous ensemble ont joué aux dominos autour des expressions françaises. En avez-vous entendu à la maison ?

Les Petits Champions de la Lecture

Cette année encore, 8 élèves de CM2 ont choisi de participer au concours des Petits Champions de la Lecture. Cette activité, organisée et encadrée par les bénévoles de la bibliothèque pendant 3 mois durant le temps extra-scolaire, a permis aux enfants de s'entraîner à la lecture à voix haute.

La finale locale a eu lieu le 21 janvier 2024 et chaque participant a lu un extrait de 3 minutes d'une œuvre de littérature jeunesse de son choix, devant un public attentif et chaleureux, composé des familles et des jurés.

Félicitations à nos lecteurs et lectrices (Andy, David, Jeanne, Kaycee, Laetitia, Léa, Lola et Quentin) pour leurs progrès et leurs belles prestations ! Et un grand bravo à Andy, notre gagnant du 1er tour qui a participé au concours départemental à Mont-Saxonnex.

Nous invitons les futurs élèves de CM2 motivés par la lecture à voix haute à venir nous rejoindre à l'automne prochain pour une nouvelle aventure Petits Champions 2024 !



LE RELAIS PETITE ENFANCE ET LA BIBLIOTHÈQUE !

C'est nouveau : depuis le mois de mars, le Relais Petite Enfance (CCAS de La Roche-sur Foron) est en partenariat avec la bibliothèque.

Des créneaux horaires spéciaux sont réservés pour accueillir les tout-petits, accompagnés de leurs assistantes maternelles, en dehors des temps d'ouverture au grand public.

Cet accueil sur-mesure permet d'organiser des moments privilégiés de découverte des livres et de la bibliothèque, ainsi que de lectures d'albums adaptés aux plus jeunes, mais aussi et surtout des séances avec un tapis à histoire cousu par les bénévoles.



Un tapis à histoires est un support en tissu (réalisé par les bénévoles) sur lequel sont représentés des décors, des personnages et des objets liés à un conte, une histoire ou un thème particulier. Il permet de raconter une histoire de manière vivante et interactive. C'est un véritable outil pédagogique et créatif : il permet d'éveiller l'imagination des petits et de les initier à la lecture tout en s'amusant.

PRIX ROSINE PERRIER

Le groupe de lecture va élire le prix Rosine Perrier.

Le prix littéraire Rosine Perrier récompense une œuvre de fiction française ou de langue francophone (romans, récits, nouvelles) inscrite dans un territoire, l'enracinement nourrissant le travail d'écriture.

Au sein de la bibliothèque, plusieurs groupes de lecture se rencontrent pour partager de beaux moments autour de ces lectures : n'hésitez à nous contacter pour y participer.

A VOS AGENDAS

Le spectacle gratuit de l'année tout public que vous offre la bibliothèque arrive !

Mercredi 29 mai à 17h30
Maison des Associations

« LUNE ET LAUTRE » par la compagnie TANCARVILLE

Un duo absurde et poétique, où tout est jeu, tout est deux :

*« Lune est brune. Lautre est blonde.
Lune est musicienne. Lautre est danseuse.
Lune a besoin de son espace vital. Lautre a besoin de contact.
Lune est organisée, rangée, méticuleuse. Lautre est spontanée, elle fonce dans le tas.
Lune et Lautre, personnages aux caractères opposés, se rencontrent, se découvrent, se confrontent, puis s'accordent. Lautre joue avec Lune. Lune joue pour Lautre. Lautre joue de Lune....
Il était une fois une histoire sans paroles. Une histoire sonore, bruyante, gestuelle et gesticulée.
La musique mène la danse, la danse joue de la musique et les percussions prennent corps dans ce duo enchanté et déjanté ».*

Il n'y a pas d'âge pour fréquenter la bibliothèque, regarder les images, écouter et lire des histoires !

Venez vous inscrire à la bibliothèque lors d'une de nos permanences !

HORAIRES D'OUVERTURE :

- Lundi de 16h30 à 18h45,
- Mercredi de 16h30 à 18h45,
- Vendredi de 16h30 à 18h45
- Samedi de 10h00 à 11h30
(mercredi et vendredi uniquement durant les vacances scolaires).

Fermeture estivale : Du 1^{er} au 20 août 2024.
Réouverture le mercredi 21 août à 16h30

La Bibliothèque d'Arenthon est un service municipal, géré par une équipe de 20 bénévoles et une salariée à temps partiel.

La consultation sur place et le prêt de documents sont totalement gratuits.



SERVICE ENFANCE JEUNESSE ET SPORT

Une année scolaire déjà presque terminée !

Le Service Enfance Jeunesse n'a pas chômé en cette deuxième partie d'année scolaire. Du sport, des activités créatives mais aussi scientifiques, des animations, des sorties, des projets... Bref un programme bien rempli pour le plaisir des enfants et des ados. Et ceci grâce aux agents en place mais aussi aux nouveaux agents qui ont rejoint l'équipe avec motivation et dynamisme. Certains juste pour des remplacements et d'autres pour plus longtemps, comme Aloïs notre second éducateur sportif qui vient rejoindre Martin sur l'EMS et le PAJ. Les enfants ont également le plaisir de le retrouver tous les midis sur la restauration scolaire.

Le sport et les activités créatives toujours à l'honneur !



Malgré l'hiver, la neige puis le printemps avec son soleil, sa chaleur mais aussi le vent, la pluie et ... encore la neige, les enfants n'ont pas arrêté de pratiquer du sport. Normalement ils sont prêts pour l'ouverture des JO !!!

Tous les midis, le sport est à l'honneur avec des ateliers (skate, badminton...) et des parties de sports collectifs (basket, handball et le traditionnel football). Les supporters peuvent se préparer au vu de l'engouement que les enfants ont pour ce sport ; c'est certain que le FC Arenthon-Scientrier gagnera la ligue des champions dans pas longtemps !

Le sport on le pratique aussi à l'EMS où par groupe d'une douzaine, les enfants ont pu découvrir ou redécouvrir le handball, le tennis de table, le roller, la course d'orientation, l'athlétisme ou encore le vélo.

Côté activités créatives, les enfants ont pris plaisir à décorer la salle de la restauration scolaire au couleur du carnaval, puis ils ont laissé place à leur imagination sur le thème du printemps, sans oublier leur participation à la décoration de la boum organisée par l'APE.

La douzaine d'enfants par soir qui ont participé aux ateliers découvertes ont pu s'adonner aux joies de devenir magiciens, réaliser des constructions en bois, des sculptures en pierre, participer à l'atelier origami mosaïque ou encore expérimenter les sciences.

Au Périsco on aime faire la fête !

Vos enfants vous ont sûrement raconté leur surprise quand les animateurs sont venus les chercher dans les classes déguisés en cerf, en joueur de foot ou encore en hawaïenne pour fêter le carnaval. D'ailleurs ce jour-là, les enfants se sont préparés eux-même des crêpes pour leur dessert pendant que d'autres se déchaînaient sur des chorégraphies endiablées ou jouaient les stars devant les photographes !

Et le cache-cache géant vous en avez entendu parler ? Il a duré une semaine et pour une fois il n'y avait pas de règle !

Ce cache-cache géant était en réalité un exercice de confinement dans le cadre de Vigipirate. Le jeu nous a permis d'exercer les enfants à repérer le signe d'alerte, trouver des cachettes et à rester calme en cas d'intrusion. Mais en s'amusant c'est quand même vachement mieux !

Le midi les enfants ont également pu profiter d'un repas italien, asiatique, grec ou encore américain avec ses frites attendues avec impatience par les enfants.

Sans oublier le plaisir des enfants de retrouver Dorine à la bibliothèque tous les vendredis midi.





Et pendant les vacances ?

Durant les vacances de février, la neige s'est faite discrète mais les jeunes l'ont quand même trouvée aux Brasses lors de la course d'orientation, de la journée interco avec les services jeunesse des autres communes de la vallée où ensemble ils ont pu s'adonner au tir à l'arc, la course de côte, la luge et le kan Jam.

Mais ces vacances d'hiver ont aussi été l'occasion de prendre le temps de faire des crêpes, de participer à une journée bien-être (zumba et manucure) et d'aller assister à un match de Hockey à Chamonix.

Pendant les vacances de printemps, les jeunes ont découvert le break dance, l'art floral, la poterie... Et le football était à l'honneur mais attention pas forcément celui que les jeunes ont l'habitude de pratiquer ! Au programme Football Gaélique, Football Flag, Football en salle et la visite l'UEFA à Nyon.

Les citoyens de demain...

Nous n'avons plus besoin de vous présenter le Conseil municipal des enfants (CME). Grâce aux dix petits élus, vous jouerez prochainement à la pétanque au city-stade et contemplerez les arbres qu'ils souhaitent rajouter au paysage de la commune.

Gardez vos agendas sous la main, ils vous inviteront bientôt à l'inauguration de leurs projets.

Début avril, les Enfants du CME ont participé avec engouement au repas des aînés. Et il faut avouer qu'ils se débrouillent plutôt bien pour faire le service ! Et vous savez quoi ? Ce moment est tellement apprécié des enfants qu'une élue du mandat précédent est venue les aider.

Mais il n'y a pas que le CME ! Tous nos jeunes sont de futurs citoyens !

C'est pourquoi le Pôle Jeunesse s'est associé avec l'entreprise COLAS (SMTP) pour participer au projet de remise en état du site d'enfouissement de matériaux inertes situé aux Chars.

Lors des vacances de février, les jeunes ont découvert les lieux et imaginé ce qu'ils aimeraient voir sur ce site. Et lors des vacances de printemps, ils ont planté les arbres et passé une demi-journée au sein de l'entreprise pour rencontrer les professionnels et découvrir leurs métiers.

Ce partenariat est une belle réussite qui a énormément plu aux jeunes.



Merci pour toutes les bonnes idées apportées par le CME

Le CME a eu l'idée de mettre en place un terrain de pétanque. La commune a soutenu cette belle initiative.





DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCEPTÉES

Sas AVISUN	380 Bis , Route de Fessy	Panneaux photovoltaïques
Sarl ARTEIS SOLAIRE	76, Lotissement de Challande	Panneaux photovoltaïques
BARBASTE Laurent	136, Impasse du Platet	Panneaux photovoltaïques
BEN ALI Bessam	337, Route du Salève	Panneaux photovoltaïques
BERTHET Denis	175, Route du Salève	Panneaux photovoltaïques
BERTRAND Dominique	147, Route de la Papeterie	Panneaux photovoltaïques
BOEX Joris	83, Route de Chevilly	Piscine et local enterrés, pergola, ouverture façade nord
CHAMBON Jean-Pierre	275, Route de Lanovaz	Pergola
CHANTEMESSE Michaël	96, Impasse du Verger	Extension garage
DA COSTA GONCALVES José	1175, Route de Creulet	Changement des menuiseries extérieures et isolation par l'extérieur
DELLATTRE Vincent	289, Route de Fessy	Piscine + clôture + portail
DUNAND Sophie	1150, Route des Arculinges	Clôture
DUPENLOUP Adrien	84, Route de Reignier	Modification des ouvertures, des menuiseries et suppression d'un escalier extérieur
GAILLARD Sébastien	953, Route de Lanovaz	Panneaux photovoltaïques
LAUGT Paul	71, Chemin des Champenois	Panneaux photovoltaïques
Sas HOMNEX	36, Impasse du Verger	Détachement de 3 lots dont 2 à bâtir
Sas HOMNEX	36, Impasse du Verger	Rénovation, ravalement de façade, création d'un logement supplémentaire, carport
HURIEZ Nicolas	491, Route de Fessy	Piscine
JORDAO Luis	75, ZA de la Papeterie	Panneaux photovoltaïques
LANOVAZ Gérard	25, Route de Berny	Rénovation de la toiture
MACÉ Anne	244, Allée des Jardins du Château	Clôture
Sarl PROFIRE GENIE CLIMATIQUE	311, Route des Iles	Panneaux photovoltaïques
ROBERT Jean-Paul	145, Impasse du Platet	Panneaux photovoltaïques
ROSSI Anthony	173 B, Chemin du Peuplier	Clôture + portail + portillon
SOQUET Edith	69, Chemin de Chanrou	Abri voitures
Sarl STARWATT	64, Lotissement de Chanrou	Panneaux photovoltaïques
ZBINDEN Sébastien	388, Route du Salève	Piscine enterrée



Brocante de la R'Biolle 2024



PERMIS DE CONSTRUIRE ACCEPTÉS

BOEX Joël	Route des Arculinges	Maison individuelle avec abri voiture accolé
DEROY Matthieu et Ophélie	36 B, Impasse du Verger	Maison individuelle avec garage non accolé
LAMONTRE Patrick et BOZHAKIVSKA Nadiia	Route de Lanovaz	Maison individuelle avec garage accolé
Gaec LE CHENILLET	Route des Iles	Hangar à toiture photovoltaïque
Sci LES CRETS DE FESSY	Route de Lanovaz	Construction de 15 logements
MARTIN Sébastien et JUVANON Charlotte	Chemin Martin	Construction d'une maison individuelle
MOREL Jean-Bernard	106, Impasse du Platet	Transformation d'un garage en habitation et construction abri voitures
NANRATTANA PHAYSAN Pascal	Route de Lanovaz	Maison individuelle avec garage accolé

PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIFS ACCEPTÉS

SCCV ARENTHON VERGERS	Chemin du Clos Scotti	Modification de l'aspect extérieur des bâtiments, rajout de 4 terrasses, déplacement d'une place PMR, remplacement des grillages en palissade, diminution du nombre de places de stationnement, modification de l'assiette du terrain, de la dénomination et du nombre de parcelles
LOPES Eden	50, Impasse de Marillan	Fermeture du garage
MOENNE-LOCCOZ TiphanieMICHELAS Charly	223, Route de Maclenay	Modification de l'abri voitures en garage

FRONTALIERS, AIDEZ VOTRE COMMUNE, FAITES-VOUS RECENSER AVANT LE 30 JUIN 2024

Depuis l'accord franco-Suisse du 29 janvier 1973, le canton de Genève octroie, tous les ans en fin d'année, aux communes frontalières, une compensation financière.

La somme est calculée sur la masse salariale des frontaliers et versées proportionnellement au nombre de travailleurs frontaliers déclarés sur la commune.

Si vous êtes domicilié sur la commune d'Arenthon et que vous travaillez en Suisse, vous avez tout intérêt pour garantir votre cadre de vie à vous déclarer ou à vérifier que vous l'êtes auprès de la mairie.

Cette compensation financière est importante et augmente considérablement le budget de la commune pour financer les équipements publics et les services qui vous permettent de bien vivre à Arenthon.

Si tous les travailleurs frontaliers prenaient le temps de se faire recenser, la dotation reversée à la commune serait plus importante qu'à l'heure actuelle et le budget de la commune d'autant plus confortable pour l'intérêt de tous.

Le recensement comme travailleur frontalier n'a aucun impact sur les impositions





RÉSUMÉS DES COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Ces résumés sont des extraits des comptes rendus originaux ; ils ne sont que partiels et ne rapportent pas par exemple les discussions menées lors des conseils. Ceux-ci sont disponibles à la Mairie ainsi que sur le site internet de la Commune d'Arenthon (www.Arenthon.fr).

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 OCTOBRE 2023

Le Conseil municipal (CM) décide, pour la période du 1^{er} novembre 2023 au 31 octobre 2024, de fixer le loyer principal mensuel de l'Auberge à la somme de 1645,46 €.

Le CM évalue la parcelle appartenant à Mme C. BELOTTI cadastrée section B numéro 1119c à 1€ le m², en vertu de la délibération n°2017-69 et décide d'acquérir ladite parcelle pour un montant de 18€.

Le CM adopte les propositions de Mme le Maire en matière d'autorisations spéciales d'absences pour l'ensemble du personnel communal et précise que toute demande d'autorisation spéciale d'absence doit être formulée par écrit.

Le CM adopte les dispositifs proposés par Mme le Maire en matière de compte épargne temps, qui prendront effet à compter du 1^{er} novembre 2023 et autorise le Maire ou son représentant à conclure les conventions financières en cas de mobilité des agents, si nécessaire.

Le CM désigne Mme C. COUDURIER et M. P. COURTIN pour représenter la Commune d'Arenthon au sein de la Commission Locale des Charges Transférées de la Communauté de communes du Pays Rochois.

Commission voirie/ruissellement

La Route des Crêts de Fessy a été réaménagée et sécurisée pour un coût total hors régularisations foncières s'élevant à 381 317 € HT, dont 250 782 € de subventions du Département.

Le centre village a été sécurisé avec l'installation de feux de circulation d'un coût total s'élevant à 52 429 € HT, dont 35 936 € de subvention du Département.

Commission environnement/agriculture/mobilité

Un devis de l'entreprise CHATEL a été validé pour l'extinction complète de l'éclairage public, à l'exception du centre village, entre 23h et 5h. Dans l'objectif de préservation de la biodiversité au cimetière, des panneaux ont été installés en vue d'informer du maintien du thym, fleurissant ainsi le cimetière tout en étant utile pour les abeilles.

Commission culture/bibliothèque

Grâce à M. D. MICHEL, bénévole, les ateliers informatiques vont reprendre les lundis de 10h00 à 11h30 à la bibliothèque.

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 NOVEMBRE 2023

Le CM décide d'échanger la parcelle cadastrée **section A numéro 1587b** appartenant à la Commune contre la **parcelle cadastrée A 1848b** appartenant aux **Consorts MUGNIER**.

Le CM décide de retenir l'entreprise **STER INGENIERIE SN** située à Saint-Pierre-en-Faucigny dans le cadre d'un marché de services relatif à la maîtrise d'œuvre pour le projet de réhabilitation de l'ancienne salle paroissiale en salle multifonction.

Le CM décide de **vendre les parcelles cadastrées Section A numéro 1285 et 1440** situées au lieu-dit Le Bois de Publet appartenant à la Commune d'Arenthon au profit de la Commune de Cornier, au prix de **1 033,20 €**, dans le cadre du projet de contournement du chef-lieu de Cornier et de création d'un giratoire sur la RD 903.

Commission aménagement patrimoine/village

Mme le Maire informe l'assemblée avoir reçu l'arrêté de la Préfecture de Région prescrivant des **fouilles archéologiques sur les terrains communaux situés au centre village**. Cette décision va donc retarder la vente des parcelles et donc la réalisation des projets avec les médecins et le constructeur SANTEALP.

Commission voiries/ruissellement

A la majorité des présents avec 12 voix pour et 3 abstentions, les membres du Conseil municipal **votent contre la cession du tènement** situé sur le domaine public route de Chevilly demandée par M. J. BOEX, en raison de la présence de la croix et du souhait de garder la main sur ce foncier.

Commission environnement/agriculture/mobilité

L'extinction permanente de l'éclairage public sur l'ensemble du territoire communal de 23h00 à 5h00, à l'exception du centre village, est énoncée par l'arrêté municipal en date du 10/10/2023.

Commission école/jeunesse/sports

En raison de l'application du niveau Urgence Attentat relatif au plan Vigipirate, **les horaires d'entrée et de sortie des enfants** en vue de sécuriser les accès et déplacements au sein des bâtiments scolaires ont été **modifiés**.

Commission sociale

75 kg de produits ont été récoltés au nom de la Commune d'Arenthon dans le cadre de la collecte alimentaire menée par La Croix-Rouge.

Commission communication/bien vivre ensemble

La prochaine réunion d'accueil des nouveaux habitants a été fixée au vendredi 31 mai 2024, à savoir la veille de la fête des voisins, en vue de permettre aux habitants de se rencontrer et d'échanger.

Gestion du personnel communal

Recrutement de **Mme L. GONCALVES DA SILVA** au poste d'animatrice périscolaire et extrascolaire.

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 DÉCEMBRE 2023

Le CM autorise le **Maire à mandater les dépenses d'investissement 2024** dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2023, et ce, avant le vote du budget 2024.

Le CM approuve **les tarifs municipaux à appliquer pour l'année 2024**, à compter du 1^{er} janvier 2024 et décide que cette tarification sera applicable par tacite reconduction sauf modification.

Le CM approuve le versement **d'une subvention exceptionnelle de 500 €** au profit de l'association **La R'Biolle** suite au vol d'une benne ampliroll avec son chargement de stands métalliques prêtée par la Ville de La Roche-sur-Foron, à l'occasion de la Foire de La R'Biolle organisée en mai 2023 à Scientrier. L'association n'a pas pu être indemnisée de ce vol.

Le CM après délibération, à la majorité avec 17 voix pour et 1 abstention formule un avis favorable sur la demande par laquelle **la Société de Concassage, de Recyclage et de Transport (SCRT)** sollicite une demande d'enregistrement, au titre des installations classées pour la protection de l'environnement, en vue de l'extension de son site au sein de son établissement situé sur le territoire de la commune de Cornier, au 451 Route du Collet - ZI du Châtelet. Le CM précise **que l'extension du site en question ne doit pas générer de gêne** en termes de transport pour les riverains et la circulation de la Route des Granges située sur Arenthon et limitée en tonnage.

Commission travaux/bâtiments

Les chiffrages pour la prestation de fouilles archéologiques sur les terrains communaux au centre village, dans **le cadre du projet d'urbanisation au chef-lieu** s'élèvent à **150 000 / 200 000 € pour les médecins** et à **environ 500 000 € pour SANTEALP**. Les projets d'aménagement pourraient ne pas se concrétiser si aucune solution n'est trouvée pour éviter de creuser. La collectivité attend un retour du promoteur SANTEALP sur la faisabilité des projets.

Pour le projet **de rénovation / extension de l'école** avec le cabinet DMA ARCHITECTURES, il est décidé, à l'unanimité, de retenir la version comprenant la rénovation de l'ancien bâtiment et l'extension entre les deux bâtiments, mais aussi la réalisation de 2 classes supplémentaires en option, soit un total de 10 classes pour l'ensemble du groupe scolaire.

Suite à la sélection de l'équipe de maîtrise d'œuvre pour **le projet de réhabilitation de la salle paroissiale en salle multifonction**, le Conseil municipal valide, à l'unanimité, la solution proposant l'inversement des sanitaires et de la cuisine, la pose d'un monte-personnes pour accéder à la scène, la réduction du nombre de sanitaires si validée par le bureau de contrôle et la révision de l'entrée principale du bâtiment (soit en annexe surélevé soit avec un auvent).

Commission voiries/ruissellement

Une demande **de réalisation d'un passage piétons** a été accordée à **la Papeterie** et sera prévue en 2024.

Une réflexion a été menée concernant la problématique **d'installation des gens du voyage au Champ de foire**, mais sans que soit trouvée une solution adéquate pour le moment.

Suite **aux fortes pluies les 30/11 et 01/12** dernier les élus rappellent l'importance **et l'obligation incombant aux riverains d'entretenir les fossés et cours d'eau** se trouvant sur leur propriété.

Commission école/jeunesse/sports

La mise en place **du goûter obligatoire** durant le temps d'accueil périscolaire du soir depuis le 1^{er} septembre 2023 a permis à de nombreux enfants de redécouvrir **le principe d'un goûter équilibré et sain**.

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JANVIER 2024

Le CM adopte **le tarif proposé** pour la **billetterie des manifestations** diverses organisées par la **Commission municipale « Ecole Jeunesse et Sport »** et par le **Service Enfance Jeunesse et Sport**.

Le CM, à la majorité avec 15 voix pour et 1 voix contre, décide d'attribuer la somme de **126,91 €** au titre **des indemnités de gardiennage des églises communales** pour l'année 2024.

Le CM approuve **l'avenant n°1** au marché de maîtrise d'œuvre pour le projet de **rénovation/extension de l'école élémentaire Benoît Chamoux** attribué à DMA ARCHITECTURES et dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget principal.

Le CM, à la majorité avec 15 voix pour et 1 abstention, approuve **la convention de servitudes**, annexé au compte -rendu complet, au profit **d'ENEDIS** pour la pose d'un câble et d'un coffret sur la parcelle cadastrée **section C numéro 2131** située au lieu-dit La Papeterie.

Le CM autorise **le recours à la mission d'optimisation** des dépenses liées aux taxes foncières et autorise le Maire à signer la lettre de mission de **NEOPTIM CONSULTING**.



Commission voiries/ruissellement

L'entreprise **SETAR BIBOLLET** et les agents du service technique ont entretenu et nettoyé la **véloroute** suite aux vents violents et inondations. Un courrier sera envoyé aux riverains de la véloroute, afin de leur demander **d'élaguer voire abattre les arbres fragilisés et risquant de tomber**.

Commission culture / Bibliothèque

La bibliothécaire Mme D. JOLLY et Mme A. LASSUS sont venues présenter l'activité de la bibliothèque comptant 17 bénévoles lecture + 1 bénévole numérique et 1 agent communal.

Sivu Espace Aqualudique des Forons

Un budget de 300 000 € est alloué en 2024 pour maintenir la piscine opérationnelle pour l'été prochain. Le projet de rénovation est actuellement bloqué en raison d'un litige avec l'architecte. Un marché de maîtrise d'œuvre pourrait être relancé avec un risque d'augmentation des coûts et un report du projet.

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FÉVRIER 2024

Le CM valide le principe de recourir au service de mise à disposition d'un(e)secrétaire de mairie itinérant(e) du Centre de Gestion de la Haute-Savoie quand nécessaire.

Commission Finances

La majorité du CM est défavorable à une augmentation des taux d'imposition pour 2024, étant donné la réévaluation des bases qui va déjà s'imposer aux contribuables, et en raison du faible produit des recettes généré par une hausse des taux fonciers bâtis et non bâtis. Aucune augmentation des taux ne sera donc prévue lors du vote du budget en mars prochain.

Commission aménagement du village/patrimoine

En raison de l'instauration de la zone de présomption de prescription archéologique par la Préfecture de Région, le développement du centre village est fortement impacté par les diagnostics et fouilles imposées sur le secteur.

Commission travaux / bâtiments

Une cloison d'insonorisation sera aménagée entre la salle communale et l'appartement de l'auberge.

Commission environnement/agriculture/mobilité

Les jardins collectifs comptabilisent désormais 18 parcelles.

Commission école / jeunesse / sports

Mme S. CRITTIN, guide du patrimoine, vient les jeudis à l'école pour présenter le patrimoine du village à tous les élèves.

Communauté de communes du pays rochois

La délégation de service public attribuée à VEOLIA pour une partie du territoire de la Communauté de communes arrive à son terme le 31/12/2024. Un nouveau mode de gestion uniforme sur l'ensemble

du territoire est en cours de discussion. Le nombre de demandes de composteurs et d'aires partagées a augmenté en ce début d'année avec la nouvelle réglementation sur les déchets compostables. Le tonnage global des déchets par habitant est en diminution depuis 2022. Le schéma directeur des itinéraires pédestres est en cours de finalisation, avec la finalisation d'une boucle PDIPR (Balade des berges de l'Arve) et de trois itinéraires d'intérêt locaux

Syndicat mixte des 4 communautés de communes

Les lignes régulières de Proximity non saturées vont devenir progressivement des bus dits "agiles" pour intégrer des arrêts à la demande, via une application ou un appel téléphonique, tout en respectant leurs horaires. Pour les bus traversant Arenthon, les horaires et fréquences devraient être améliorées.

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MARS 2024

Le CM approuve le compte financier unique pour l'exercice 2023, décide de reporter l'excédent d'investissement d'un montant de 1 100 423,71€ en recettes (compte 001) du budget primitif 2024 ; de reporter le résultat de fonctionnement d'un montant de 562 935,80€ en recettes (compte 002) du budget primitif 2024 ; de procéder au virement au 1068 d'un montant de 500 000€ pour le financement des projets d'investissement.

Le montant des subventions aux associations pour 2024 s'élève à 16 175€.

Le CM, à la majorité, adopte pour 2024 les taux d'imposition directs suivants : taxe d'habitation : **11,94 %**, taxe foncière : **21,10 %**, taxe sur le foncier non bâti : **46,72 %**.

Le CM approuve le règlement intérieur du service Enfance Jeunesse et Sport dans son intégralité, applicable à compter du 1^{er} septembre 2024.

Commission aménagement du village/patrimoine

Une demande de diagnostic archéologique préalable sera déposée auprès de la DRAC pour le projet de rénovation de l'école pour anticiper l'éventuelle prescription de fouilles au titre du permis de construire sur le site du groupe scolaire. Vu le coût très important des fouilles, le projet de cabinet de médecine générale pourrait être abandonné. Le promoteur SANTEALP travaille sur le permis de construire avec des aménagements afin de ne pas générer de fouilles archéologiques.

Commission travaux / bâtiments

Suite au diagnostic, le coût prévisionnel de réhabilitation de la salle paroissiale en salle multifonctions est plus élevé que prévu dû au mauvais état du bâtiment et la nouvelle réglementation environnementale 2020 applicable.

Commission école / jeunesse / sports

L'école a obtenu le label Génération 2024, un dispositif pour développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour

encourager la pratique physique et sportive des jeunes. Des cycles vélo sont actuellement proposés aux élèves.

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 AVRIL 2024

Le CM approuve la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel et de services associés coordonné par le SYANE.

Approuve la constitution d'un groupement de commandes avec les Communes d'Amancy, Arenthon, Eteaux, La Chapelle-Rambaud, Saint-Laurent, Saint-Pierre-en-Faucigny et Saint-Sixt pour la fourniture de repas et goûters en liaison froide.

Approuve les nouveaux tarifs du Point Accueil Jeunesse applicables à compter du 1^{er} juillet 2024

Approuve l'annulation de la vente des parcelles prévues pour le cabinet médical. Le CM devra se positionner sur le devenir des vieilles maisons au centre village : vendre au promoteur SANTEALP ou à des investisseurs pour réaliser un commerce sans extension du bâtiment ou à des particuliers pour la rénovation des bâtiments pour des logements.

La loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables permet aux communes de proposer des Zones d'Accélération pour le développement de la production des énergies renouvelables (ZAER). Le CM décide de fixer les modalités de la concertation avec la population comme suit : mettre à disposition du public les pièces permettant la compréhension du choix de la localisation des zones d'accélération de la production pour le développement de la

production des énergies renouvelables et de mettre un registre à disposition du public aux jours et heures d'ouverture de la mairie du 10 juin au 26 juin 2024 et envoyer un courrier aux propriétaires des parcelles concernés par ces ZAER.

Commission travaux / bâtiments

Concernant la rénovation / extension de l'école, le CM valide l'avant-projet sommaire présenté par DMA Architectures, avec le choix de la géothermie comme mode de chauffage et prévoit le dimensionnement du chauffage pour 10 classes. Le coût estimatif prévisionnel des travaux chiffrés au stade de l'avant-projet s'élève à 2 733 000 € HT (hors coût de maîtrise d'œuvre, études et frais divers).

Concernant la rénovation de l'ancienne salle paroissiale en salle multifonction, le cabinet STER Ingénierie a présenté le diagnostic général et l'estimation des travaux de réhabilitation : la géothermie est sélectionnée comme mode de chauffage et le coût des travaux s'élève à 750 000 € HT (hors coût de maîtrise d'œuvre, études et frais divers).

Commission voiries / ruissellement

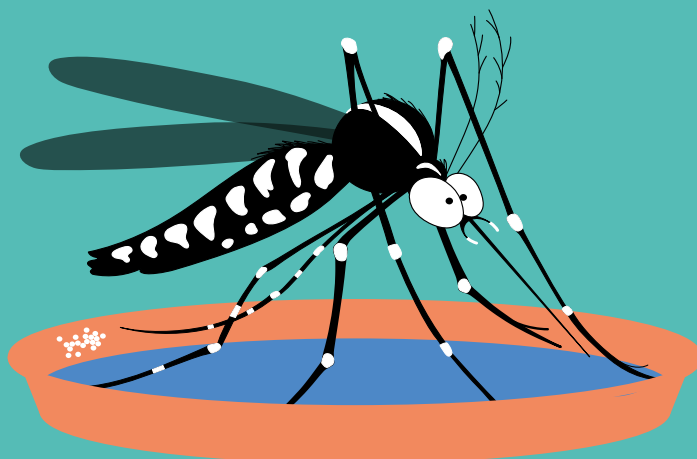
Des travaux d'enfouissement des lignes haute tension sont prévus sur la Route des Granges à compter du mois de mai 2024, dans le cadre du projet de contournement du chef-lieu de Cornier.

Syndicat des rocailles et de Bellecombe

Le niveau des nappes phréatiques est très élevé, équivalent à son niveau de 1999, permettant ainsi de déplacer des stocks d'eau en cas de besoin grâce au dispositif de double canalisation au sein du réseau.

Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique !

SE PROTÉGER DU MOUSTIQUE TIGRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ET DE CHACUN



LE SAVIEZ-VOUS?



IL VIT DANS UN RAYON DE 150M



IL EST PLUS PETIT QU'UNE PIÈCE DE 1 CENTIME (5mm)



IL EST RAYÉ NOIR ET BLANC



IL CRÉE DES NUISANCES AU QUOTIDIEN



LA FEMELLE PEUT PONDRE JUSQU'À 200 ŒUFS



IL PEUT TRANSMETTRE la dengue, le chikungunya ou le zika dans certaines conditions



LE COMITÉ DES FÊTES A 25 ANS

VIE ASSOCIATIVE

Créé en 1999, à l'initiative de la municipalité de l'époque, le Comité des Fêtes traverse le temps, et ses aléas, avec une équipe toujours plus investie. Grâce au Comité des Fêtes et durant un quart de siècle, de nombreuses manifestations ont vu le jour à Arenthon.



Xavier Verdel lors du goûter des aînés (2000)

Notons, sous la présidence de Max Jaunin, la création de la Fête de la musique. Une fête qui, après avoir fait vibrer et danser la localité durant des années, a dû être arrêtée.



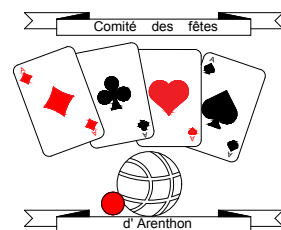
Fête de la musique (2001)

Des prestations devenues trop coûteuses, une infrastructure de plus en plus lourde à mettre en place et une concurrence aux moyens supérieurs ont, en effet, eu raison de notre joyeuse fête de la musique.



Echange avec les charentais (2008)

Un échange avec de sympathiques Charentais avait été mis en place malheureusement arrêté en 2007.



Heureusement, d'autres manifestations créées au cours de cette même période continuent de réchauffer les cœurs. Parmi elles, la Récré des Aînés. Une idée soufflée par les Jeunes d'Arenthon, fin des années 80, qui, cette année encore, a été célébrée dans une ambiance vive, gourmande et musicale.



Goûter des aînés 2020

À l'organisation des événements du Comité des Fêtes, on retrouve aujourd'hui Georges Décaroux, son président depuis 2004, entouré d'une équipe d'une vingtaine de volontaires, parmi lesquels des anciens de l'APE toujours très actifs depuis 20 ans.



Belote du Téléthon (2019)

Motivée à faire vivre notre communauté, cette équipe toujours plus expérimentée fait la part belle aux soirées belote depuis 20 ans. On en compte 9 par saisons dont 2 avec repas. Ce qui représente déjà 160 soirées organisées ! C'est ainsi un véritable championnat qui désigne et récompense les 3 meilleurs joueurs de chaque année.



Concours de belote (2023)



Fête de la musique (2000)



Pétanque (2021)



*Notre magicien arenthonnais pour la
récré des aînés 2018*



Récré des aînés 2023 avec M. Jeannerot



*Les champions du concours de belote
2024*



En cuisine



Les gagnants du rallye VTT (2023 - 2024)



*Jean-Marie (notre photographe, d'ailleurs
la commune en profite pour te remercier
pour toutes les photos que tu partages)*

La vie arenthonnaise au rythme des événements du Comité des Fêtes, c'est aussi la belote au Téléthon, un rallye VTT au printemps (et joyeux, quel que soit le temps !) et enfin les 2 concours de pétanque de l'été, tant prisés par les amateurs de boules.

Toute personne désirant participer à la vie de la commune, jeune ou moins jeune, peut rejoindre le Comité des Fêtes !

Toute nouvelle idée, toute nouvelle compétence et toute nouvelle bonne humeur seront les fort bienvenues.

Celles-là viendront peut-être de vous ?



Une partie des membres du comité des fêtes (2024)



24^{ième} FOIRE de la R'Biolle

Après ces longs épisodes d'intempéries, notre invité d'honneur, sa majesté Soleil a de nouveau bien répondu présent, pour cette 24^{ème} Foire de la R'Biolle, à Arenthon, les 11 et 12 mai.



La courte période de météo printanière est tombée à pic pour les préparatifs, le week-end de foire, jusqu'au lundi soir, juste après la longue journée de démontage et de nettoyage.

Une fois de plus, les R'Biollons ont su retrousser les manches et faire en sorte que la fête soit belle : lors de l'ouverture de la foire, leur travail mené tout au long de l'année, dans la bonne humeur, a été largement salué par le Président, Fred Rosset, les maires des deux communes d'Arenthon et Scientrier : Chantal Coudurier et Patricia Déage, puis le Président du Conseil Départemental, Martial Saddier.

Les sponsors, les municipalités, divers partenaires ont été vivement remerciés pour leur fidèle soutien financier.

Après la mise en rotation du bœuf de 395 kgs, la jeunesse environnante s'était à nouveau donnée rendez-vous et le champ de foire respirait une joie de vivre collective autour du menu de circonstance : bière-saucisses/frites ou sandwich.

Sous le chapiteau, DJ Matafan, le "phénomène pur savoyard" aux lunettes rondes, béret et chemise à carreaux, entraînait petits et grands pour une soirée de "rioule", au rythme de ses titres typiques : la "danse du volant" ou "apéro vinzou" etc..



Pour ceux qui n'étaient encore pas rassasiés, la soirée s'est poursuivie tard dans la nuit, sous les spots et l'ambiance disco.

Après une nuit très courte, les choses sérieuses ont débuté dès l'aube le dimanche matin avec l'arrivée des bétailières pour le marché aux bestiaux : on a pu compter 178 animaux (bovins et chevaux confondus), 50 moutons, ainsi que les volailles et lapins. Sur le champ de foire, l'ambiance était assurée par les accordéons et les champs savoyards des Tuaz.

Puis ce fut au tour des vieux tracteurs, des artisans et commerçants et du vide grenier, qui affichait complet avec plus de 700 mètres linéaires de stands, pour 130 exposants. Les places étant bien tracées et réservées au préalable, chacun a pu s'installer.

Malgré les éditions qui se ressemblent beaucoup d'une année sur l'autre, le programme séduit toujours autant avec le repas "bœuf à la broche". Il a rassemblé cette année 1040 convives ; bon nombre d'entre eux, amateurs de valse et de tango, ont foulé la piste au son de l'orchestre musette "Bastien Babaz", d'autres ont poursuivi l'après midi en flânant sur la foire ; en se rafraîchissant aux différents bars, ou en dégustant beignets de patates ou pommes, crêpes, glaces etc.



Les joutes, caractéristiques de leur race, entre ruades et cabrioles toujours très spectaculaires, ont permis d'attribuer le titre à celles qui deviendront les reines du troupeau pendant tout l'été 2024.



Il y avait aussi d'autres attractions telles que la loterie de "la cloche" et celle du "petit cochon" avec une nouveauté cette année : le défilé d'un groupe d'oies, rondement mené par 2 chiens de troupeau et leurs gardiens.

Le site d'Arenthon s'y prêtant bien habituellement, les 118 "Belles d'Hérens" de 7 catégories différentes ont été mises à l'honneur et ont enchaîné les combats sous le regard admiratif des passionnés et des nombreux spectateurs.



Enfin, à la salle des Associations, le Salon du Bien-être était présenté par des exposants ou intervenants spécialisés d'Arenthon et ses environs, comme une invitation à faire une pause ... Artisanat, produits bio, de médecine douce ou tout simplement conseils pour se faciliter la vie.



Le maître-mot, pour les R'Biollons, est de respecter la tradition; entre hier et aujourd'hui, le monde agricole a évolué, mais la convivialité est restée.

A l'occasion de notre foire, les anciens côtoient la nouvelle génération avec la même volonté de partager plus qu'un savoir faire : un savoir vivre.

De jeunes et moins jeunes R'Biollons intègrent l'association chaque année et deviennent déjà de fidèles bénévoles : n'hésitez pas à les rejoindre !

La R'Biolle 2024 a de nouveau connu un franc succès ! A l'année prochaine, pour les noces d'argent : 25 ans déjà !

Le comité.





L'ÂGE D'OR



La dernière sortie en car Gal a eu lieu le jeudi 5 mars 2024, avec visite du musée du Tisserand à la Batie Montgascon. Un excellent repas accompagné des blagues fameuses et fumeuses du viticulteur récoltant Jean-Marc, nous a ensuite été servi dans le très joli château de Vareppe.

Toutes les personnes retraitées intéressées par l'Association peuvent nous rejoindre le mardi après-midi dès 14 heures pour partager un moment de convivialité.

Le mardi 30 avril 2024, les adhérents au nombre de 45, se sont réunis dans la salle des associations pour partager dans la bonne humeur un repas «exotique» !!



FCAS FÊTE SES 15 ANS !!!!

La création du Arenthon football club remonte à 1984 (parution dans le Journal Officiel) mais ce n'est qu'en 2008 qu'est né le FCAS, Football club Arenthon Scientrier.

Le nouveau bureau élu en juin 2023 est présidé par Micheline Modini, ainsi que Romain Traverse, co-président et secrétaire général. Amandine Collomb est chargée de la trésorerie, tandis que Nadège Défortsalmand a rejoint l'équipe en tant que secrétaire adjointe.

Cette rentrée a vu les effectifs grandir, avec 100 licenciés cette année. Nous avons 2 équipes U7 sous l'œil attentif de Benoît et Benjamin, 3 en U9 coachées par Cedric, Georges, Jeremy et Walid et 2 équipes U11, entraînées par Rudy, Fred et Terence.

A partir de U13, les jeunes sont en groupement avec Pers Jussy, et sont encadrés par plusieurs de nos entraîneurs : Jean-Pierre, François et Frédéric .

Nous n'avons malheureusement plus de seniors depuis 2022 mais le club persiste afin que nos enfants puissent s'épanouir et poursuivre leur passion proche de chez eux avec leurs copains.

Comme toute association, nous avons besoin de bénévoles et de sponsors. Alors si vous êtes intéressés pour nous aider et ainsi participer à l'évolution du club, n'hésitez pas à vous faire connaître 😊

Coordonnées pour nous joindre : Présidente Micheline MODINI : 06 61 70 14 51

Mail du club : 553692@laurafoot.org

L'équipe du FCAS





FRELON ASIATIQUE (*Vespa Velutina Nigritorax*)

Le frelon asiatique (ou à pattes jaunes) poursuit sa progression sur le territoire. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.

Plan de surveillance et de lutte

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par le GDS des Savoie, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés au cours de l'année :

- **Les nids primaires** : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- **Les nids secondaires** : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de Frelons Asiatiques ?



Prenez une photo et signalez votre suspicion sur le site :

www.frelonsasiatiques.fr



NID PRIMAIRE

Endroit abrité
(ruche vide,
trou de mur,
bord de toit...)

Début
printemps



Orifice
basal

Petite taille (taille
d'un melon au
maximum)

Attention : peut être confondu avec un nid de guêpe

NID SECONDAIRE

Début d'été

Cime des arbres,
à proximité du
nid primaire

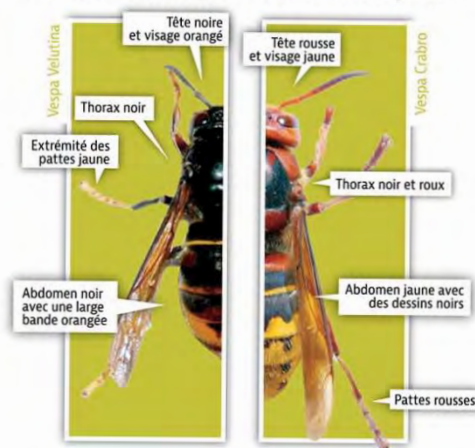
Orifice de sortie
petit et latéral



Sphérique à piriforme

Grande taille (jusqu'à 80cm
de diamètre et 1m de haut)

Comment différencier le Frelon Asiatique du Frelon Européen ?



Pour lutter contre le frelon asiatique, apprenez à le reconnaître et
SIGNEZ SA PRÉSENCE !

RELAIS PETITE ENFANCE

Les services du Relais petite enfance situé à La Roche-sur-Foron bénéficient aux familles et assistants maternels d'Arenthon.

Le Relais Petite Enfance (RPE) est mis en place pour les parents de jeunes enfants, les futurs parents, les assistants maternels ainsi que les candidats à l'agrément et les gardes à domicile. Il s'agit d'un espace gratuit d'informations, de rencontres, de soutien et d'échanges. En juin 2023, une convention de partenariat a été signée afin de mutualiser le Relais de La Roche-sur-Foron avec les communes voisines d'Amancy, d'Arenthon et d'Eteaux.

Coordonnées :
172, rue du Paradis
74805 LA ROCHE-SUR-FORON CEDEX
Téléphone : 04 50 25 73 46
E-mail : ccas-rpe@larochesurforon.fr

Permanences téléphoniques et accueil du public :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 11h30-12h30
 Lundi et jeudi : 13h30-15h30

Permanences sur rendez-vous :

Mardi : 15h-20h,
 Lundi et jeudi après 15h30

Les premiers et 3ème samedi matin du mois,
 Les 2ème et 4ème vendredi après-midi du mois.

Les matinées sont réservées pour les assistants maternels et les enfants.

Les objectifs du Relais petite enfance sont :

- Favoriser la relation parents/pros
- Accompagner les parents dans leur rôle de particulier/employeur
- Offrir un lieu d'informations, de rencontres, d'échanges pour les pros
- Animer des temps d'éveil en matinée pour les tout-petits adaptés à leur développement, ce qui crée des échanges d'idées d'animations,
- Accompagnement administratif pour les AM + parents. Avec des limites juridiques
- Accompagner la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques
- Mettre en valeur le métier d'AM (journées portes ouvertes prévues en 2024)
- Travailler ensemble pour le développement harmonieux du tout-petit, futur adulte en devenir.



POINT D'ACCÈS AU DROIT
SERVICE GRATUIT ET CONFIDENTIEL

ACCUEIL, ÉCOUTE, SOUTIEN
 Information de proximité sur toutes les missions d'ordre général dans le domaine judiciaire.

ACCOMPAGNEMENT DANS LES DÉMARCHES
 Aide à la formation des dossiers de demande d'Aide juridictionnelle, requêtes auprès du Juge des Affaires Familiales.

ORIENTATION VERS LES BONNES INSTANCES
 Collaboration étroite avec les associations d'aide aux victimes et nombreux partenaires.

DÉLIVRANCE DES BONS D'ORIENTATION
 Pour consultations gratuites auprès des avocats du barreau de Bonneville.

RENDEZ-VOUS AVEC LES CONCILIEURS DE JUSTICE

Nouveaux horaires

BONNEVILLE	LA ROCHE-SUR-FORON
Lundi - mercredi - jeudi 8h15 à 12h15 13h30 à 17h	Mardi 8h15 à 12h15 13h30 à 17h
68 place de l'Hôtel-de-Ville 74130 Bonneville	Maison du Pays Rochois Place Andrevetan 74800 La Roche-sur-Foron

04 50 07 61 53
 pad@cclg.fr

FAUCIGNY GLIÈRES
 Le Pays Rochois
 MINISTÈRE DE LA JUSTICE
 Ne pas jeter sur la voie publique

FONDS Air Bois
 BOIS & ÉNERGIES RENOUVELABLES

2000€
 pour remplacer votre ancien chauffage au bois

BAISSEZ LA FACTURE, PAS LA TEMPÉRATURE

Le Fonds Air Bois EnR est un dispositif du Plan de Protection de l'Atmosphère de la vallée de l'Arve



ET BIEN SI C'EST POSSIBLE DE SE RENDRE AU TRAVAIL GRATUITEMENT !

Un covoiturage gratuit pour les passagers, financé à raison de 3€ par trajet pour le conducteur, c'est ce que l'ATMB (Autoroutes et tunnel du Mont Blanc) et le Pôle métropolitain du genevois français (PMGF) proposent.

Trois applications sont partenaires à ce soutien au covoiturage :

Blablacar Daily, Karos et Klaxit.

Renseignez vous auprès de l'ATMB ou du PGMF

proxim'iti

Mise en place progressive, à partir de cet automne et jusqu'à fin 2025 de « l'agilification » des bus : les bus pourront modifier leur trajet pour s'arrêter aux arrêts de bus scolaires ou propres aux lignes régulières, à la demande.

Aussi la fréquence de passage des bus sera revue à la hausse pour un emploi plus adéquat.

ON VOUS GUIDE SUR LES CONSIGNES DE TRI

Le SIVALOR, Syndicat Intercommunal de VALORisation, vous encourage à trier au quotidien, peu importe l'endroit. Il n'est cependant pas évident de savoir où se trie chaque déchet, en particulier avec la simplification récente des consignes de tri. **Voici un récapitulatif pour vous aider :**

**Tous les emballages et les papiers
CONTENANT JAUNE**



**Tous les emballages en verre
CONTENEUR VERT**



**Toutes les
ordures ménagères
(essuie-tout, objets en plastique,
vaisselle cassée...)
POUBELLE GRISE**



**Tous les bio-déchets
(herbe, feuilles, épluchures,
sachets de thé, filtres à café, pain,
coquilles d'œufs...)
COMPOST**



**Les gros cartons, les petits
électroménagers, les piles,
les batteries et les ampoules :
DÉCHÈTERIE**



Qu'est-ce qu'un emballage ? Un emballage couvre et protège, transporte, et informe le consommateur.

Notre conseil : téléchargez l'application **Guide du Tri de CITEO** pour connaître facilement la consigne de tri correspondant à chaque déchet, où que vous soyez.

sivalor
AIN ■ HAUTE-SAOIE

Syndicat Intercommunal de VALORisation

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS ROCHOIS (CCPR)

Les comptes rendus des conseils communautaires de la CCPR sont disponibles à la CCPR ainsi que sur son site internet. Nous ne rappelons ici que quelques actualités de la CCPR.

Au cours de ce semestre, le Schéma directeur de la randonnée (SDIR; cabinet ATEMIA) a établi des itinéraires pédestres, équestres ou cyclables de tourisme. Sur notre commune, les promenades le long de l'Arve ont été référencées comme Plan des itinéraires de promenades et de randonnées (PDIPR), en particulier.

Les taux d'imposition sont maintenus à l'identique: taxe d'habitation : 4,80 %; taxe sur le foncier bâti : 3,76 %; taxe sur le foncier non bâti : 15,85 %; CFE : 23,22 %.

Une convention pluriannuelle de déploiement du compostage de proximité des biodéchets a été signée avec l'association « Composter et jardiner ensemble ». La création d'une seconde déchetterie et la modification de la déchetterie existante sont en cours. Une nouvelle benne à ordures ménagères fonctionnant au bioGNV a été acquise et soutenue par une subvention de l'ADEME.

Une convention avec le Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) a été mise en place pour des services de conseil architectural, urbain et paysager.

Une convention pour la mise à disposition d'un local au bénéfice de «Proxivélo», situé au 383 avenue de la Gare a été mise en place.

La mise en place du contrôle de raccordement au réseau d'eaux usées obligatoire dans le cadre de vente immobilière a été votée.

La CCPR soutien l'amélioration de l'habitat par la contribution à des aides financières par convention avec l'OPAH et l'ANAH, en particulier pour la rénovation énergétique. Le dispositif Haute-Savoie rénovation énergétique est validé pour 2024.

Une convention avec le Conseil Départemental a été validée pour la mise en œuvre du Fonds air entreprises de la CCPR pour le soutien à l'amélioration de la qualité de l'air. Une autre convention a été signée avec l'ADEME pour ce même dispositif fonds air entreprises.

Dans le cadre du pôle d'échange multimodal de La Roche sur Foron, un terrain bâti situé au 159 avenue L. Rannard est acquis via un portage par l'EPF74.

Dans le cadre du programme alimentaire territorial, le développement de la ferme de Corbattaz

est en cours (ex. Projet de serres).

Vu l'abaissement de l'âge de l'école obligatoire à 3 ans, les dépenses de fonctionnement des classes sous contrat d'association sont prises en charges dans les mêmes conditions que celles de l'enseignement public. Pour les 80 enfants concernés cette somme s'élève à 88 000 €.

Par conventions avec la Commune de Saint Pierre en Faucigny, la reconstruction du groupe scolaire des Toisinges à Saint-Pierre-en-Faucigny a été réalisée.

Un local a été mis à disposition pour «France Services» situé au 371 avenue de la Gare à la Roche sur Foron par convention. Ce service est également soutenu par un partenariat avec la communauté de communes Arve et Salève et l'association Faucigny Mon-Blanc développement.

L'inventaire des zones d'activités économiques du territoire de la CCPR a été réalisé.



Haute-Savoie
Rénovation
Énergétique

N'attendez pas
d'être congelé
pour nous contacter

LE SERVICE PUBLIC QUI VOUS ACCOMPAGNE
DANS VOS PROJETS DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



CONTACTEZ
UN
CONSEILLER

04 56 19 19 19 • hsre.fr

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

France
Rénov'

CEE
Les certificats
d'économies
d'énergie

haute
savoie
le Département

InnoVales
centre de ressources locales

asder
partenaires énergie



CROTTES DE CHIEN DANS LES PRÉS



**SANTÉ DU BÉTAIL
EN DANGER !**

Avortements, Néosporose, Sarcosporidiose ...



Arenthon
Haute-Savoie



JOURNÉE DU PAIN - DIMANCHE 28 AVRIL 2024

L'idée de cette "JOURNÉE DU PAIN" est venue à la suite de notre journée portes ouvertes du 16 septembre 2023 où nous avons remis en route le four de l'ancienne boulangerie familiale. De nombreuses personnes ont découvert ou redécouvert le goût du bon pain au levain. Nous avons donc décidé d'organiser cette journée pour faire revivre ce patrimoine extraordinaire autour de ce four d'exception construit il y a bientôt un siècle et qui représente l'aboutissement ultime de ces fours chauffés au bois qui cuisent le pain par "réverbération de la pierre".

Cette journée où tout le monde a pu visiter ce lieu fut une belle réussite de découverte, d'amitié, de joie, autour d'un verre et d'une petite restauration.

Nous renouvellerons cette expérience l'année prochaine et nous faisons appel à toutes les personnes qui possèdent des photos d'époque de la boulangerie ou des différentes tournées effectuées à cheval, à se manifester auprès de nous pour enrichir ce patrimoine Arenthonnais.

Thabuis Primeur



Entrepreneurs, auto-entrepreneurs de notre Commune

Afin de présenter les activités économiques de notre village, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez profiter de cette opportunité.

AMATEURS DE BONS HAMBURGERS ET DE FRITES ?



Ne cherchez plus ! Sur la place d'Arenthon, chaque mardi soir, laissez-vous séduire par les généreux burgers confectionnés avec des ingrédients frais et locaux de Burger' Chris. Quatre options de burgers avec de la viande charolaise, élevée en France et accompagnés de frites croustillantes, préparées à la belge avec de la graisse de bœuf, vous garantissent une explosion de saveurs à chaque bouchée.

Burger' Chris vous attend sur la place de la Mairie tous les mardis de 18h à 22h. Vous pouvez également passer votre commande par téléphone au 07 81 86 27 57 pour une expérience encore plus rapide.

Que ce soit pour un anniversaire, un mariage ou un événement d'entreprise, Burger' Chris propose d'autres délices pour satisfaire toutes vos envies : des hot-dogs, sandwichs gourmands et crêpes sont également proposés.

Et ce n'est pas tout ! Retrouvez également le food truck à Amancy les lundis et vendredis soirs, ainsi que le mercredi à St Pierre en Faucigny.

Plus d'infos sur Facebook @burger'chris



État civil

NAISSANCES

Bienvenue à

Flavia née le 07/12/2023, fille de Steffie BRUNET et Thomas FURNON

Alma née le 09/01/2024, fille de Caroline STERQUE et Ianis MOUCHET

DÉCÈS

Une pensée pour les familles de :

Madame Paulette VIOLLET née PERROTON, décédée le 27/10/2023 à l'âge de 87 ans

Monsieur Jordane BOULIOU, décédé le 02/01/2024 à l'âge de 47 ans

La publication de ces informations d'état-civil a été préalablement autorisée par les familles.

Pour toute prochaine publication d'état-civil dans le bulletin municipal, nous vous invitons à remplir un formulaire d'autorisation de publication auprès du Secrétariat de la Mairie si vous souhaitez que paraisse l'avis d'état-civil, à défaut de quoi nous ne pourrions publier les prochaines naissances, mariages ou décès.

L'Agenda

Sur la Commune d'Arenthon et au delà !

FÊTE DU FOOT

SAMEDI 8 JUIN

Champ de foire
Football club
Arenthon-Scientrier

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

DIMANCHE 9 JUIN

Maison des associations

FÊTE DE LA PÉRISCOLAIRE

JEUDI 20 JUIN 17H

École B. Chamoux
SEJS

FÊTE DE L'ÉCOLE

SAMEDI 22 JUIN

Champ de foire
APE

FÊTE FORAINE ET BROCANTE

17 ET 18 AOÛT
APE

CONCOURS DE PÉTANQUE

SAMEDI 6 JUILLET
SAMEDI 24 AOÛT

Terrain de foot
Comité des fêtes

PROMENADE DES AÎNÉS

SEPTEMBRE

CCAS ET COMMUNE

RENCONTRES ARTISANAT BIEN- ÊTRE

SAMEDI 16 DIMANCHE
17 NOVEMBRE

Maison des Associations

CONCOURS DE BELOTE

VENDREDI 11 OCTOBRE

VENDREDI 25 OCTOBRE

VENDREDI 15 NOVEMBRE

VENDREDI 20 DÉCEMBRE

Maison des Associations
Comité des fêtes

MARCHE DÉCOUVERTE RIPISYLVE

SAMEDI 21 SEPTEMBRE

NATENV

TELETHON

VENDREDI 6 ET SAMEDI
7 DÉCEMBRE

Communes et
Associations d'Arenthon
et Scientrier

OCTOBRE ROSE

SAMEDI 19 OCTOBRE

Scientrier
Les Fées du CHAL

CONFÉRENCE: Les plantes exotiques envahissantes

VENDREDI 6 DÉCEMBRE

NATENV
Maison des associations

